



Position de la FIA



Le rôle de la FIA

Forte de ses membres, la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) représente aujourd'hui en Europe plus de 34 millions d'individus ayant besoin de se déplacer quotidiennement en voiture, en moto, en vélo, en transports publics ou tout simplement à pied. En tant que principale organisation européenne de mobilité, la FIA déploie une expertise impartiale à l'intention des consommateurs dans une série de domaines liés aux transports, dont la sécurité routière, les informations sur le trafic et la gestion des accidents. La FIA a pour priorité essentielle de représenter les intérêts des consommateurs mobiles. En matière de mobilité urbaine, elle favorise les solutions qui offrent des choix aux consommateurs pour leurs déplacements plutôt que des solutions fondées sur la mise en place de barrières physiques ou pécuniaires. Les Clubs membres de la FIA disposent également d'une longue expérience qui leur permet de savoir comment répondre efficacement aux défis de mobilité se posant dans nos villes. L'activité traditionnelle des Clubs touche surtout à la sécurité

routière. La gestion du trafic constitue un domaine d'activité plus récent, avec des patrouilles d'assistance qui aident à résoudre plus rapidement les incidents sur la route et des services d'information routière proposant aux automobilistes des itinéraires de rechange à temps. Les Clubs automobiles sont également impliqués dans des projets de développement technique et participent à différents groupes de travail d'experts ; ils opèrent dans des domaines d'avant-garde et soutiennent les solutions novatrices en s'impliquant activement dans des projets pilotes. En matière de problèmes de circulation en ville, les Clubs se concentrent sur leurs activités de défense des consommateurs, en testant, par exemple, la synchronisation de la signalisation, les systèmes de transports publics ou les infrastructures favorables aux cyclistes. Ce sont les contacts étroits que les Clubs entretiennent avec les usagers de la route et les autorités municipales qui leur permettent de trouver des solutions pratiques, financièrement viables et adaptées aux besoins des utilisateurs.

Le rôle de l'Union européenne

La FIA salue l'initiative de l'UE d'adopter un Livre Vert sur les Transports Urbains. Dans ce contexte, la FIA considère que l'UE a pour mission principale d'identifier les exemples de meilleures pratiques, de fixer des normes visant à assurer l'interopérabilité et de promouvoir les projets pilotes et leur évaluation. L'UE pourra, également, à cet égard, lancer une campagne de promotion d'une mobilité durable, en définissant une déclaration de mission européenne pour la circulation routière, l'harmonisation de la signalisation et de la réglementation routière et en promouvant l'introduction de voitures non polluantes. Des points de départ potentiels comprennent la définition de nouvelles normes sur les émissions (normes Euro) et la promotion de technologies et de

carburants automobiles alternatifs. Ces questions revêtent une importance toute particulière, non seulement en zone urbaine, mais pour la totalité du territoire européen. La FIA, qui estime que l'environnement urbain ne doit pas, en soi, faire l'objet d'une législation propre, préfère mettre l'accent sur le principe de subsidiarité, ce qui veut dire que les initiatives doivent être prises au niveau des villes concernées. La situation du trafic dans les villes d'Europe étant très diversifiée, des solutions standard de type top-down ne seront pas viables. Naturellement, les zones urbaines ont besoin de se doter de lignes directrices en matière de politique de planification des transports durable, mais elles n'ont pas besoin de législation imposée à large spectre.

Publication : FIA Bureau européen - rue d'Arlon 53 - 1040 Bruxelles - www.fiabrussels.com



Septembre 2007



Livre vert sur les transports urbains

Au fil des dernières décennies, les villes d'Europe se sont considérablement développées, se transformant peu à peu en ces grands centres économiques et sociaux que nous connaissons aujourd'hui. La mobilité croissante a joué un rôle important dans ce processus et constitue un des principaux enjeux de l'avenir de nos villes. Cependant, la mobilité comporte aussi des inconvénients : les embouteillages, la pollution de l'air, les accidents de la route, les nuisances sonores constituent des problèmes importants qui affectent la qualité de vie des habitants des zones urbaines. Des efforts collectifs s'imposent en conséquence pour trouver et mettre en œuvre des solutions bien équilibrées qui garantissent la mobilité des personnes et des marchandises sans pour autant nuire à la qualité de vie des résidents.

style de vie urbain, tout en garantissant la mobilité du citoyen. Certaines villes ont déjà introduit des mesures, comme les schémas de taxation urbaine ou des fermetures temporaires des centres villes aux voitures. Bien que les effets concrets de ces mesures n'aient malheureusement pas encore fait l'objet d'une évaluation complète, les résultats préliminaires tendent à démontrer que, le plus souvent, les mesures préconisées n'ont pas produit les effets escomptés sur le plan de la congestion du trafic, de l'environnement, du bruit et de la sécurité. Les analyses ont révélé que certaines de ces mesures n'étaient pas seulement inefficaces, mais qu'elles représentaient des occasions manquées de s'attaquer à ces questions importantes.

Dans ce contexte, la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) souhaite promouvoir activement un meilleur cadre pour la mobilité urbaine au moyen d'une politique de juste équilibre entre tous les acteurs de la mobilité en ville.

Les villes florissantes du futur seront celles qui auront réussi à mettre en place les meilleures solutions de mobilité. C'est la raison pour laquelle, dans les années à venir, la FIA, en collaboration avec ses associations membres, aura notamment pour priorité essentielle d'aider les villes à trouver et à appliquer ces solutions.

La FIA favorise les mesures ayant des effets positifs prouvés sur l'environnement et le

Mesures pour assurer la mobilité et l'accessibilité, réduire les embouteillages, favoriser la sécurité routière et améliorer la qualité de vie dans les villes:

Circulation routière

Trafic motorisé individuel

- Gestion du stationnement
- Apaisement du trafic dans les zones résidentielles
- Signalisation routière harmonisée
- Construction et entretien des routes (routes de contournement, tunnels ronds-points)
- Systèmes d'information routière (circulation et stationnement)
- Systèmes de gestion du trafic (systèmes d'aide au stationnement, signalisation routière variable)
- Systèmes de contrôle de la circulation (synchronisation „intelligente“ des feux, onde verte)
- Gestion des travaux routiers
- Gestion des incidents (accès prioritaire pour les services d'assistance routière)

- Communication de véhicule à véhicule
- Promotion du covoiturage et de l'utilisation partagée du véhicule

Transports publics locaux

- Accélération des bus/systèmes de contrôle des correspondances
- Véhicules non polluants
- Information des passagers (avant et pendant le trajet, service porte à porte)
- Systèmes de paiement intégrés (billetterie électronique)

Piétons et cyclistes

- Aménagements pour personnes handicapées
- Points de location de vélos/abris antivol pour vélos
- Aménagements pour la sécurité des cyclistes (pistes cyclables, notamment)
- Systèmes de signalisation claire et ciblée

Trafic commercial

- Logistique urbaine (itinéraires pour poids lourds, zones de livraison)
- Parcs de stationnement adéquats et sécurisés réservés aux autocars

Mesures multimodales

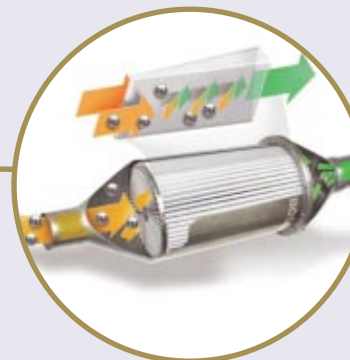
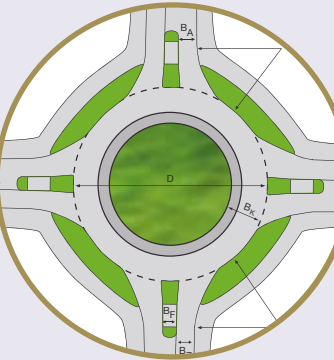
- Gestion de la mobilité locale et régionale (centre de mobilité, portail de mobilité)
- Gestion de la mobilité d'entreprise (billets de transports publics pour le personnel, flotte de véhicules au gaz naturel)
- Système Park-and-Ride/Bike-and-Ride (espaces réservés pour les vélos sur les transports publics)
- Plateformes de mobilité publique (stationnements réservés pour le covoiturage aux arrêts des transports publics)

Contrôle du bruit

- Mesures structurelles (revêtement insonorisé, barrières antibruit)
- Mesures favorisant la fluidité du trafic sur les axes principaux

Planification du développement de la circulation

- Intégration du développement urbain et des transports
- Nouveaux développements favorisant une utilisation mixte (habitation, travail, courses et loisirs)



Qualité de l'air

- Incitations fiscales pour les voitures plus propres (filtres à particules pour les véhicules diesel, notamment)
- Flottes de véhicules de service plus propres
- Conduite écologique

Le contexte

Aujourd'hui, 80% des citoyens européens vivent en ville. Dans ces zones d'habitation à haute densité, l'espace constitue un enjeu fondamental : le trafic motorisé individuel, les transports publics, les piétons et les cyclistes sont en concurrence dans un même espace confiné. Un des principaux défis d'avenir consistera donc à trouver un juste équilibre permettant de répondre efficacement à l'ensemble des besoins urbains (transports, qualité de l'air, notamment), tout en préservant la fluidité de la mobilité nécessaire pour répondre à ces besoins.

Le défi posé aux infrastructures routières continuera de s'intensifier parallèlement à la croissance de la population urbaine. La mobilité entrera également en conflit avec les autres besoins de base de la population, tout particulièrement le désir d'une meilleure qualité de vie.

Dans ce contexte, la voiture est souvent considérée comme la cause principale des problèmes urbains. Plutôt que de chercher à intégrer l'automobile, qui contribue effectivement à la prospérité économique et sociale des villes, nombre de décideurs politiques veulent la bannir complètement des centres villes. Bloquer l'accès des voitures au centre ville incite à la délocalisation croissante d'emplois et de résidents vers la périphérie, réduisant du même coup l'attractivité du centre ville comme environnement économique et lieu de vie.

En sa qualité de porte-parole du consommateur mobile, la FIA estime qu'il est nécessaire de souligner les avantages de la mobilité individuelle motorisée pour les villes et de proposer différentes solutions pour le développement d'une mobilité durable.